

s'opposer &amp; proposer !



## PONT DE L'ASCENSION...

### Les résultats de notre sondage.

Par une note de service du 28 avril 2009, l'Inspectrice d'Académie annonçait aux établissements du département de la Meuse que les cours et les transports scolaires du vendredi 22 mai 2009 étaient déplacés soit au mercredi 20 mai pour les élèves du primaire, soit aux après-midi des mercredis 20 mai et 3 juin pour les collégiens et lycéens.

Cette décision s'appuie sur une note de service du ministère de l'Éducation Nationale du 26 mars 2009, note qui autorise les établissements scolaires à reporter les cours du vendredi pour permettre le pont de l'Ascension. Toutefois, **cette note précise que cette mesure exceptionnelle doit être l'objet d'un large consensus ayant recueilli l'assentiment des représentants des parents d'élèves, des représentants des personnels et des collectivités territoriales, assentiment qui n'a pas été recueilli en Meuse...**

Le Syndicat des Enseignants SE-UNSA a publié une enquête en ligne sur son site départemental ([www.se-uns-55.org](http://www.se-uns-55.org)) entre le 4 et le 11 mai 2009. En une semaine près d'un tiers des écoles du département ont répondu à cette enquête (81 réponses). C'est une participation exceptionnelle et très significative de l'intérêt porté au sujet. Merci à tous ceux qui ont pris 5 minutes pour remplir notre formulaire. **Voici donc l'essentiel de ce qui ressort de cette enquête :**

**- 86,42 % des écoles n'avaient pas demandé ce pont**

- la majorité des écoles ont répondu que **globalement les enseignants ne sont pas satisfaits** par cette décision (**45,68 % non satisfaits - 40,74 % satisfaits**). A noter que même dans les cas où la réaction fait part d'une satisfaction globale, les commentaires libres apportés (voir pages suivantes) mettent clairement en avant de nombreux motifs de mécontentements.

- du côté de la **réaction des parents** il est plus difficile de tirer une conclusion. En effet, l'information n'ayant pas été largement diffusée au moment de l'enquête c'est l'absence de réaction qui ressort (48,15 %). Parmi les écoles où il y a eu des réactions, **le mécontentement des parents ressort de façon majoritaire (29,63 % contre 22,22 %)**

- même constat que précédemment pour la **réaction des élus** : 69,14 % sans réaction (faute de diffusion de l'information). Mais contrairement aux enseignants et aux parents, la tendance qui se dégage parmi **les réponses concernant les élus est la satisfaction (20,99 % contre 9,88 %)**

La conclusion de tout cela est simple : **il n'aurait pas fallu mettre en place ce pont aussi tard et surtout dans ces conditions !**

Pourtant depuis plusieurs années, partant du constat de fort absentéisme rencontré à cette occasion, le SE-UNSA demande tous les ans en fin d'année scolaire qu'une solution soit trouvée pour le pont de l'Ascension de l'année suivante. Jusqu'à présent, à une exception près, l'administration n'a jamais donné suite à cette demande. Alors on est effectivement en droit de se questionner sur les raisons de ce pont tardif en 2009...



## Les résultats de l'enquête *en détail*

Votre école avait-elle demandé le pont de l'Ascension ?

oui	11	13,58%
non	70	86,42%

Les enseignants de l'école sont-ils globalement satisfaits par le pont ?

OUI	33	40,74%
NON	37	45,68%
SANS REACTION	11	13,58%

(facultatif) Sentez-vous les parents d'élèves globalement satisfaits par le pont ?

OUI	18	22,22%
NON	24	29,63%
SANS REACTION	34	41,98%
absence de réponse	5	6,17%

(facultatif) Quelle a été la réaction des élus à cette annonce ?

Plutôt favorable	17	20,99%
Plutôt défavorable	8	9,88%
Sans réaction	39	48,15%
Absence de réponse	17	20,99%

SE-UNSA  
2 ter, rue Gilles de Trèves  
55 000 BAR LE DUC  
03.29.45.16.35  
[www.se-unsa-55.org](http://www.se-unsa-55.org)    [55@se-unsa.org](mailto:55@se-unsa.org)



Sur les 81 réponses à l'enquête, 66 étaient accompagnées d'un commentaire. Ces 66 commentaires sont intégralement retranscrits dans les pages qui suivent (seules les données permettant de reconnaître un enseignant ou une école ont été anonymées).

Vous verrez que ce qui ressort principalement comme motif de mécontentement est l'aspect tardif de cette décision de report des cours. A noter également le nombre très important de remarques sur les perturbations des emplois du temps personnels des enseignants et des parents qui utilisent souvent le mercredi pour les rendez-vous médicaux ou d'une autre nature. Sont également mise en avant les perturbations des activités périscolaires des enfants.

Il semble y avoir une quasi unanimité pour dire que tout se serait mieux passé si le pont avait été arrêté en début d'année. Certains poussant même l'humour (ou l'humeur ?) à rappeler que l'Ascension tombera une nouvelle fois un jeudi en 2010 !

Enfin, à noter la présence de quelques commentaires 100% satisfaits.

### **Bonne lecture et rendez-vous à la prochaine enquête !**

Vu l'arrivée tardive de cette proposition, nous avons prévu des activités ce vendredi. Nous devons organiser un challenge endurance, les parents étaient prévenus, la mairie avait pris un arrêté concernant la circulation et 2 semaines avant, on annule tout ! Je n'ai rien contre l'idée du pont et du report au mercredi mais encore faudrait-il s'y prendre beaucoup plus tôt dans l'année : assez d'être des pions que l'on déplace au gré des envies.

pour nous , problème essentiel: nous avons réservé notre voyage de fin d'année et avons dû trouver une nouvelle date (une chance que tout n'était pas complet)au départ, nous pouvions demander à maintenir le travail le vendredi, mais les 2 autres écoles de la ville et le collège faisant le pont, nous avons dû suivre! alors ok pour le pont mais en étant prévenu bien avant (rentrée de septembre)

Les 3 enseignantes disent que certains parents avaient déjà prévenus qu'ils seraient absents pour cause familiale (éloignement des familles) et qu'ils regrettaient pour certains qu'il n'y ait pas de pont. Depuis plusieurs années, on nous faisait remarquer que ce pont serait assez judicieux. Par contre, plusieurs enfants seront absents le mercredi 20, car des rendez-vous étaient déjà pris..." Pour les 3 enseignantes, il aurait fallu éviter cette précipitation. On nous demande de réunir le conseil d'école, mais à quoi sert sa décision puisque nous avons un ramassage scolaire et que la décision est imposée?

Nous ne sommes pas contre le pont, ce sont les délais d'annonce qui ne sont pas tolérables (moins de 3 semaines avant). Cette manière d'agir est tout à fait irrespectueuse envers le personnel enseignant et autre qui s'applique à prendre ses rendez-vous le mercredi ou qui pratique une activité, envers les élèves de tout âge, envers les associations de toute sorte, sportive, musicale ou autres qui n'auront pas d'élèves ce jour-là. Nous ne pouvons pas chambouler notre organisation prévue de longue date par la décision d'une seule personne sans aucune concertation! Pourquoi ne pas avoir prévu ce calendrier en début d'année? Le vendredi 3 juillet par exemple aurait été plus judicieux. Merci de faire

on attend le conseil d'école extraordinaire qui nous a été imposé (encore 1 heure de plus passée à déplacer 6 h00...on aura presque passé autant de temps à déplacer ces heures qu'à les faire !!!) La codecom a déjà annoncé que la cantine fonctionnerait mercredi 20, alors que les c.e. extraordinaires auront lieu la semaine prochaine seulement. Pour l'environnement, on aura mauvaise conscience si on vote contre : bus le mercredi (pour l'élémentaire) et voiture le vendredi (pour nous ?)...double pollution ! et comme tout le monde , ici, on a : un rendez vous médical, des enfants qui ont des activités qui ne seront pas reportées... et un grand week end annulé parce qu'on ne devait pas faire le pont et finalement ce week end aurait pu avoir lieu si on avait été prévenu il y a deux mois plutôt qu'à deux semaines de l'échéance !!

problème du personnel communal qui travaille sur deux écoles(une école ouvre l'autre ferme) - problème des frères et soeurs dans deux écoles différentes - problème de la gestion de la cantine (CODECOM) - problème du mercredi: cathé, sport payant, ...

Problèmes rencontrés : rendez-vous chez des spécialistes, enfants ayant des activités sportives ou culturelles prévues...

A 16h25, un coup de téléphone de la secrétaire de l'IEN nous a appris que les écoles de Commercy ne feront pas le pont : la mairie étant défavorable au pont (école de musique, piscine, organisation des services type accueil, études dans un temps court) a écrit à l'IA pour lui faire part de son opinion. Lors du conseil d'école exceptionnel, tout le monde (parents, enseignants, mairie) est d'accord pour préciser que nous ne sommes pas contre le pont mais qu'il aurait dû être prévu dès le mois de septembre et non 15 jours avant. (soit avec remplacement le mercredi 20 mai, soit en finissant l'école le vendredi 3 juillet)

la municipalit� a regrett� de ne pas avoir �t� inform�e officiellement.
Garde des enfants � g�rer pour les parents qui travaillent. Activit�s du mercredi d�j� pay�es. R�p�titions programm�es pour les spectacles de fin d'ann�e (gala de danse ). Rendez-vous compromis. Les directeurs doivent toujours g�rer les probl�mes dans l'urgence! On nous impose de r�unir le Conseil d'�cole pour un avis qui n'en est pas un puisqu'il y a obligation! Que de temps perdu! Ce pont aurait pu �tre anticip� d�s la rentr�e de septembre
probl�mes pour certains parents: -Qui garde les enfants vendredi toute la journ�e si les parents travaillent tous les 2 et que l'on n'a pas de nourrice ou grand parent pour garder les enfants? -Les activit�s extra scolaire du mercredi ne pourront pas avoir lieu: r�p�tition pour le gala de danse, foot, judo, musique etc...
Il est vrai que tout aurait pu �tre mieux organis�, mais maintenant, on ne va quand m�me pas se plaindre d'avoir un grand week-end! Pour les pbs d'organisation (perso, clubs...), on peut toujours s'arranger! Quand on veut, on peut! Je n'ose pas dire tout ce que je pense, car je crois que ce serait mal per�u. On en discutera autour d'un caf�!
Rendez vous chez un sp�cialiste, garde d'enfants
Probl�me de cantine. Activit�s diverses en club. Organisation personnelle annonce beaucoup trop tardive, qui aurait du �tre pr�vue bien avant
Ce qui pose probl�me c'est que la d�cision a �t� prise mais qu'il faut quand m�me r�unir le conseil d'�cole et tout cela le plus rapidement possible pour que les parents aient le temps de s'organiser. Pour les r�actions des parents et des �lus, il est un peu t�t pour r�pondre.
report impos� dans un d�lai tr�s court un mercredi (activit�s extra-scolaires des enfants non prises en compte). Nous avons suivi la d�cision de l'IA � cause des transports scolaires et avons d�j� transmis aux parents la date de report au mercredi 20 mai et nous apprenons seulement aujourd'hui que la d�cision doit �tre valid�e en conseil d'�cole! trop tard! quand les choses se feront dans l'ordre et ne se feront plus dans la pr�cipitation tout devrait aller mieux!
Probl�mes d'organisation personnelle des enseignants : l'une donne des cours de yoga le mercredi matin (manque � gagner!!), une autre n'aura pas de place en cr�che pour son b�b�, une autre encore paye des le�ons de musique par trimestre � ses enfants (l'heure est perdue!) etc!!! Probl�mes pour les parents qui ont �galement des rendez-vous programm�s (orthodontiste, et autres sp�cialistes...)et qui ont d�j� pr�venu que leur enfant serait absent Les seuls qui �taient pour faire le pont sont les jeunes coll�gues (sans enfants le plus souvent) qui sont bien contents d'avoir un grand week end � partager avec leur conjoint (quand celui-ci a la chance de faire le pont aussi!!!)
Certains enfants ne viendront pas � l'�cole car activit�s pr�vues le mercredi (sport, musique, tournoi de handball) ou rendez-vous m�dicaux. Je pense que j'aurais moins d'�l�ves que si la classe avait eu lieu le vendredi. Ensuite, on a du annul� des activit� pr�vues (USEP) et repouss�es, on ne sait pas quand. Pour la cantine on attend de savoir comment cela va se d�rouler.
1 enseignante a un rendez vous m�dical de longue date pr�vu ce mercredi (anesth�siste pour op�ration de son fils) pris un mercredi pour �viter que ce soit pendant l'�cole au d�part !! 2 autres ont des probl�mes pour faire garder � la derni�re minute leur enfant en bas �ge le mercredi toute la journ�e (mais bon on y arrive hein! pas le choix !) C'est d�j� pas mal sur 4 enseignantes... Le probl�me est surtout le fait que cela ait �t� IMPOSE et surtout AU DERNIER MOMENT. Voil� !
Je suis en PE2 et en stage � l'�cole xxxx, c'est pourquoi je me permets de r�pondre au questionnaire m�me si ce jour ne me concerne pas directement puisque le stage sera termin�. N�anmoins, j'ai pu en parler avec mes coll�gues qui d�plorent le caract�re obligatoire de ce pont et non pas le fait qu'il y ait ou pas proposition de ce pont. Je n'ai pas entendu les parents d'�l�ves r�agir � cette annonce et je n'ai pas eu de contact avec la municipalit�, c'est pourquoi j'ai r�pondu sans r�action".
Nous ne savons pas encore si la s�ance de piscine du vendredi va �tre transf�r�e au mercredi... En attente d'une r�ponse de la piscine de Saint Mihiel.
organisation d'un CE en urgence pour une d�cision non discutable
Conseil d'administration extraordinaire pour organiser le report des cours
A mon sens d�cision trop tardive irrespectueuse des engagements de chacun. Pourquoi les responsables du calendrier scolaire n'ont-ils pas trait� le probl�me en amont? On semble red�couvrir chaque ann�e que le jour de l' ascension est un jeudi

Les élus ont été étonnés d'être prévenus si tardivement. Les parents n'ont pas encore été informés de ce report. Quand aux enseignants, ils regrettent eux aussi que ce report soit imposé et surtout que la décision soit prise trois semaines avant! Il faut trouver un mode de garde pour les enfants, reporter les éventuels rendez-vous médicaux pris des mois à l'avance...De plus, pourquoi imposer un report le 20 mai alors que les vacances scolaires débutent un jeudi soir? N'aurait-il pas été possible de faire classe le vendredi 3 Juillet? Les enfants risquent d'être fatigués le 20 mai, et ils manqueront en plus les activités sportives ou culturelles du mercredi...

Sur le principe, c'est une bonne décision de faire le pont. Il aurait cependant été préférable d'avertir les familles ainsi que les enseignants plus à l'avance.

Aujourd'hui lundi 4 mai, je ne suis toujours pas officiellement au courant de cette mesure. pas de note de service, pas d'info de l'IEP sur la messagerie de l'école. J'ai appris la nouvelle par l'intermédiaire de collègues car je suis en stage actuellement!

Il suffirait de systématiser ce pont pour les années futures afin que tout le monde le sache plus tôt.

J'avais demandé pour le pont à la mairie (cantine et personnel), à l'IEP et au parents. tout est bien

Le pont ne nous a pas été imposé, nous avons même prévu de ne pas le faire, mais la municipalité souhaitait une harmonisation de toutes les écoles de Saint-Mihiel. Nous nous sommes donc alignés sur le choix des autres écoles. En revanche, nous récupérons cette journée le mercredi 20, et j'ai déjà eu des échos de parents plutôt insatisfaits : leurs enfants ont des activités sportives et culturelles le mercredi, et il se verront contraints de faire un choix.

le choix du mercredi aurait pu nous être proposé avant ou après le pont!

Scandaleux!!! Foot le mercredi après midi pour les garçons, ce n'est pas important!!!! Comme si ils venaient de s'apercevoir de ce fameux vendredi, il faudrait leur dire que le jeudi de l'ascension tombe un jeudi!!! Chaque année c'est comme ça! Ah! ceux qui font les calendriers!!!! devraient retourner en maternelle .....

rien de particulier

lorsque les enseignants prennent des engagements personnels au vue du calendrier, et que tout tombe à l'eau... On aurait pu être prévenu depuis longtemps...

Un voyage scolaire était organisé pour trois des sept classes. Tout est à réorganiser dans l'urgence. Possibilités d'accueil du site, bus, parents bénévoles accompagnateurs qui avaient posé leur journée, cantine qui doit prévoir les pique-nique...

il serait bon de prévoir un calendrier définitif en début d'année et de s'y tenir!! en ce qui nous concerne, trois classes devaient partir en voyages scolaire ce vendredi. il a fallu tout modifier (bus, cantine, changer la date pour l'organisme nous accueillant, prévenir les parents ...) du travail supplémentaire pour le directeur d'école. Merci les gens qui ne sont pas sur le terrain!! et qui auront un long week-end...

On nous impose les choses sans nous demander notre avis. Au départ, on nous laisse le choix, puis on nous impose, à quoi bon !!!

Le report des cours, lorsque celui n'est pas prévu au calendrier longtemps à l'avance, pose des problèmes d'organisation aux parents (activités extra scolaires, rendez-vous, ...). Il pourrait être mieux accueilli si d'une année sur l'autre ce pont avait été organisé.

les enseignants se demandent si le taux d'absentéisme ne sera pas plus fort que le vendredi 22 mai en raison des nombreuses activités extra scolaires du mercredi

les parents ne sont pas encore informés. nous avons du reporté la sortie prévue ce jour. avec la chance que cela puisse se faire.

Il est clair que faire le pont nous arrange quelque part; cela nous fait 4 jours en famille, surtout avec enfants en bas âge. Une collègue n'est pas concernée puisqu'elle travaille à temps partiel, donc pas d'avis. (cela tombe le vendredi)La collègue qui occupe son poste, est plus contrariée car elle n'a personne pour garder son enfant le mercredi. En revanche, d'autres personnes (personnel de l'école) sont embêtées car elles avaient pris des rendez-vous chez les médecins spécialisés. Comme nous, elles doivent privilégier les rendez-vous les mercredis. En ce qui concerne les familles: certaines sont embêtées car leurs enfants ont des activités sportives ou éducatives qui sont payantes, le mercredi. Elles ne savent pas ce qu'elles vont choisir comme option. Sinon, un petit pourcentage nous a déjà prévenu de l'absence de leur enfant du fait de communions; mais cela aurait été la même chose pour le vendredi. Ce que je déplore, personnellement, c'est plutôt le fait que cela nous soit imposé à la dernière minute.

<p>En fait, le conseil d'école (obligatoire?!), suite à cette mesure, aura lieu jeudi 7 mai donc c'est là qu'on aura les réactions éventuelles des parents et élus! C'est surtout cette obligation de réunion que je trouve absurde dans la mesure où on n'avait pas le choix finalement de faire ou non le pont! Bon courage</p>
<p>le pont de l'Ascension a lieu tous les ans, pourquoi n'est-il pas organisé dès la rentrée? On aurait pu travailler un jour de plus en juillet, c'est-à-dire arrêter le vendredi au lieu du jeudi. De plus nous payons des activités à nos enfants qui ne seront pas rattrapées. Je signale aussi que les partenaires de l'école ne sont pas prévenus, comme la piscine et les services de transport qui nous y conduisent.</p>
<p>que se passe-t-il au niveau des activités des enfants : remboursement de ces heures par qui ? et comment ? étant donné que les parents les ont déjà payées.</p>
<p>Nous avons prévu un challenge avec la présence des parents, certains font le pont donc pouvaient être présents. PEUT ON PRÉVENIR LE MINISTÈRE QUE POUR 2010 LE JEUDI DE L'ASCENSION EST UN JEUDI !!!!!!!</p>
<p>DANS LE FOND, BEAUCOUP SEMBLE SATISFAIT DU PONT MAIS DANS LA FORME, PEU ON APPRECIÉ LA MANIÈRE DONT S'EST DÉROULÉ CETTE DÉCISION.... Aucune concertation, décision de dernière minute; l'école ne souhaitait pas faire le pont car notre taux d'absentéisme est vraiment minime ce jour là; nous verrons ce qu'il en sera pour un mercredi. Autre problème: demander un conseil d'école extraordinaire! Pour voter quoi? Nous regroupons 14 communes et avons 3 ramassages scolaires, c'est très simple: pas de bus, pas ou peu d'enfants... voter entre un jour avec des bus et un jour sans c'est vraiment se moquer du monde! Il a également fallu se renseigner auprès de la codécom pour savoir si nous aurions le personnel disponible car celui-ci travaille sur 2 sites: xxx et xxx. Bref vive l'Education Nationale" !!!"</p>
<p>quand pourra-t-on imaginer que nous avons besoin de repères fixes : RDV médicaux, contrôle technique... sans parler du plaisir d'utiliser au mieux les rares longs WE. J'ai une famille nombreuse et éclatée géographiquement. Vous imaginez que les regroupements se prévoient longtemps d'avance, souvent un an d'avance. Comment fait-on avec un emploi du temps fluctuant ? Réaction dans l'école où je remplace: On avait eu du mal à trouver une date pour une rencontre USEP. Maintenant que les enfants sont prêts et motivés, devra-t-on reporter à une date très éloignée?</p>
<p>Problème d'organisation: garde d'enfants non scolarisés. Délais très courts pour s'organiser!!! Prévoir ce pont dès le début d'année et finir l'année scolaire un jour plus tard!</p>
<p>Est-il indispensable de valider une décision imposée il me semble par un conseil d'école exceptionnel ????</p>
<p>Nous avons eu le choix entre pas de cantine et d'encadrement de la part de la codecom le mercredi ou pas de bus le vendredi! Que choisir entre 2 propositions qui ne conviennent à personne? Il est été décidé par 3 votes contre 2 et 6 abstentions que les cours seraient maintenus le vendredi sans bus mais avec cantine. Nous n'étions pas d'accord de devoir surveiller les enfants le temps de midi. "</p>
<p>problème de garde d'enfants pour les enseignants et pour les parents (délai très et trop court pour prévoir) - manque de prévoyance qui nous fait passer pour des amateurs - manque de respect vis à vis du centre social et des associations sportives, musicales et autres qui accueillent les enfants le mercredi—manque de respect pour les conseillers péda et les collègues qui doivent reporter les conférences pédagogiques prévues le 6 mai et puis que d'énergie dépensée en urgence pour un événement prévisible et récurrent - enfin et c'est personnel, pourquoi vouloir à tout prix des "ponts, des viaducs"? remplacer le lundi de pentecôte par 2 mercredis: l'intérêt? car alors cette année nous aurions pu avancer les cours du 30 avril au 29 et récupérer un long week end du 1er mai et puis avancer les cours du 7 mai au 6 mai et avoir encore un week end prolongé... méfions nous, nous risquons de passer pour des ""fumistes" manque d'intérêt pour notre métier et plus préoccupé par les congés... je rêve en tout cas d'avoir un jour en début d'année un calendrier précis des jours travaillés mercredis y compris pour que chacun puisse s'organiser et prévoir ...est ce trop demander?"</p>
<p>Problèmes pour les enseignants : rendez vous chez des spécialistes le mercredi—s'occupe d'une association sportive le mercredi après midi—garde des enfants le mercredi pour un enfant dans le privé. Le privé a déjà récupéré son pont de l'ascension. - organisation de la cantine et de la garderie le mercredi. Joindre le fournisseur des repas, le personnel de service... - ATSEM fait d'autres activités le mercredi - et sans parler du conseil d'école obligatoire pour 15 minutes max de réunion, prévenir les parents, les maires,...est-ce vraiment utile? puisque la décision est imposée. pour les parents : - les enfants ne peuvent faire leurs activités sportives ou associatives - pas de moyen de garderie pour le vendredi : pas de centre aéré - trois jours de classe sans repos. - pour les enfants en collège, les enfants n'auront aucun après midi de repos dans la semaine du 3 juin.</p>
<p>Les enseignants et les parents d'élèves élus étaient prêts à demander aux parents si cela les intéressait quand la note de l'Inspection est tombée. Depuis, plus de nouvelles des parents à ce sujet.</p>
<p>transport des élèves à la cantine pose problème car manque de transport. Les clubs de sport et loisirs fonctionnent très souvent le mercredi, pourquoi ne pas avoir reporté les cours le vendredi 3 juillet???</p>

<p>Cette décision de report des cours du 22 mai a été prise beaucoup trop tardivement, ce qui ne facilite pas l'organisation de cette journée. Les enseignants et les parents sont globalement satisfaits par ce report mais beaucoup vont devoir annuler des rendez-vous pris pour ce jour-là. On a surtout l'impression une nouvelle fois que les décisions sont imposées et prises au dernier moment. De plus malgré le fait que ce report soit imposé, nous devons quand même obligatoirement organiser un conseil d'école en dernière minute pour l'entériner!!!!</p>
<p>Beaucoup de parents refusent d'emmener leurs enfants à l'école le mercredi 20 car rdv, loisirs et compétitions des enfants ou pour simplement exprimer leur mécontentement. La surprise est générale: certains sont payés pour travailler sur les plannings et la nouvelle tombe comme un cheveu sur la soupe. Nous n'avons pas de problèmes de bus ni de cantine à gérer mais pour ceux qui sont dans cette situation, cela doit être ennuyeux!</p>
<p>Réponse tardive et unilatérale.</p>
<p>Une simple question que je me suis posée et que j'ai entendue posée par de nombreux collègues et parents: Pourquoi ne pas prévoir ces jours déplacés en raison des ponts lors des décisions de plannings des vacances pour chaque zone ???</p>
<p>Une enseignante avait un RDV médical le mercredi 20. L'autorisation d'absence lui sera accordée. Beaucoup d'enfant du CM avaient des activités sportives prévues (dont des matchs) Absentéisme à prévoir..?</p>
<p>Certaines écoles de la codecom ont programmé des sorties, des rencontres le vendredi 22 mai donc le pont engendre des problèmes de cantine, de transport et à cela s'ajoute les rendez-vous médicaux pour les enfants.</p>
<p>négatif: - activités périscolaires (sport...) des enfants le mercredi après-midi - certains parents ont déjà annoncé l'absence de leurs enfants. - garde des enfants d'enseignants à modifier - activité vélo prévue le vendredi après-midi 22 mai (certains parents avaient posé congé pour nous accompagner) positif: - un grand pont qui permettra à ceux qui ont les moyens de partir en grand week end (ce ne sera pas mon cas... lol)</p>
<p>Ce qui est avancé , c'est que les enfants ont des activités le mercredi , en fin d'année les associations prévoient les répétitions de spectacles ...ce pont aurait dû être pensé bien avant puisque le taux d'absentéisme est très élevé chaque année à la même date. Alors pourquoi ne pas l'avoir prévu à la rentrée scolaire et nous faire bosser jusqu'au vendredi 3 juillet! Personne n'aurait bronché . De plus qu'est ce que c'est que cette connerie de réunir un conseil d'école exceptionnel obligatoire pour mettre tout le monde devant un fait accompli décidé unilatéralement par l'IA ?</p>
<p>- des parents qui avaient prévu des rendez-vous médicaux un mercredi pour que cela n'intervienne pas sur le temps scolaire (dentiste, orthophoniste...) - des parents qui travaillent le 22 mai et vont avoir un problème de garde. Pour certains il est trop t</p>
<p>ce pont pourrait être prévu dès le début d'année( la date de l'ascension étant obligatoirement connue)et pas à la dernière minute! il aurait été judicieux de quitter les cours le vendredi 3 juillet au lieu de travailler le mercredi 20 mai ce pont devrait être fait tous les ans</p>
<p>Les enseignants sont favorables mais mécontents des courts délais laissés à l'organisation de ces modifications. Les parents sont également mécontents de la prise de décision tardive de ces changements.</p>
<p>Le problème principal est d'avoir été prévenus tardivement et d'avoir été obligés de faire un conseil d'école extraordinaire qui n'avait aucun intérêt puisque nous n'avons pas d'autre choix que de travailler le mercredi 20 à la place en raison des transports scolaires. Faire déplacer les délégués et les élus pour si peu de temps est gênant. De plus, certains ont des activités le mercredi qu'ils ont été obligés d'annuler et il est un peu tard pour prévoir une sortie à l'occasion de ce pont imprévu. L'an prochain, il faudrait le fixer en début d'année afin de ne pas prévenir les parents (et les enseignants!) au dernier moment!</p>
<p>C'est surtout le côté tardif et précipité de la décision qui gêne les gens. Pour certaines personnes il est trop tard pour demander ou pour annuler un RTT. Pour certains collègues se trouve posé le problème de trouver une nounou le mercredi. Les cours d'instruction religieuse, les clubs sportifs et culturels qui fonctionnent le mercredi ne pourront pas forcément inverser leur jour au vendredi ( problème de locaux déjà retenus par d'autres). La répétition générale de l'orchestre du CIM devait avoir lieu le mercredi au théâtre ( salle retenue ) Et la réunion du conseil d'école pour entériner une décision prise sans laisser de choix a déplu aux parents élus. Pourtant tous reconnaissent que si la décision avait été proposée au premier trimestre afin de laisser aux différents partenaires le temps de s'organiser, ils auraient probablement voté pour le pont mais avec report sur un autre jour que le mercredi (mardi 4 novembre par exemple)</p>